

Sujet : [INTERNET] RE : Re: PPRr du Chablisien - Rapport de modification - Bérú

De : > mairie.beru (par Internet) <mairie.beru@wanadoo.fr>

Date : 09/09/2025 à 14:42

Pour : "risques (Projets risques naturels) - DDT 89/SEFREN emis par PINARDON Charline - DDT 89/SEFREN/URN" <ddt-sefren-risques@yonne.gouv.fr>

Bonjour,

Le Maire de Bérú, après consultation, n'émet aucune remarque ni réserve sur le rapport de modification proposé.

Cordialement.

Virginie Thomas, Secrétaire de Mairie

Commune de Bérú

3 Rue des Carons - 89700 BERU

Ouverture : Mardi de 10h à 17h

Tél : 03 86 75 93 82

Mail : [nouvelle adresse mail à compter du 1er janvier 2023 : communedeberu1@nordnet.fr](mailto:nouvelle_adresse_mail_a_compter_du_1er_janvier_2023_communedeberu1@nordnet.fr)

Pour toute urgence, contacter le Maire : 06 73 34 50 86

Le : 08 septembre 2025 à 16:34 (GMT +02:00)

De : "risques (Projets risques naturels) - DDT 89/SEFREN emis par PINARDON Charline - DDT 89/SEFREN/URN" <ddt-sefren-risques@yonne.gouv.fr>

À : "mairie.beru@wanadoo.fr" <mairie.beru@wanadoo.fr>

Cc : "BOUDIA Mimoun - DDT 89/SEFREN/URN" <mimoun.boudia@yonne.gouv.fr>

Objet : Re: PPRr du Chablisien - Rapport de modification - Bérú

Bonjour Monsieur le maire,

Par un précédent courriel, je vous ai transmis la version 2 de la carte de zonage réglementaire, accompagnée du rapport explicatif, établis dans le cadre de la révision du Plan de Prévention des Risques de ruissellement du Chablisien.

Si vous n'avez pas d'observations sur cette proposition, je vous remercie de bien vouloir me le confirmer par retour de courriel. Dans le cas contraire, je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Charline PINARDON

SEFREN/URN

Direction Départementale des Territoires de l'Yonne

3 rue Monge BP 79 89011 AUXERRE CEDEX
Tel : +33 386484100
www.ecologie.gouv.fr

**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

Direction Départementale des
Territoires de l'Yonne

Le 14/08/2025 à 12:24, risques (Projets risques naturels) - DDT 89/SEFREN emis par PINARDON Charline - DDT 89/SEFREN/URN a écrit :

Bonjour Monsieur le maire,

Dans le cadre de la révision du Plan de Prévention des Risques de ruissellement du Chablisien, vous trouverez en pièce jointe de ce mail la version 2 de la carte de zonage réglementaire (V2), ainsi que le rapport de modification qui reprend l'analyse réalisée à partir de vos remarques et les conclusions associées.

Si vous n'avez pas de remarques sur la proposition de carte de zonage réglementaire, vous pouvez me l'indiquer par retour de mail, et ainsi valider la carte.

Je vous ai également inclus les versions antérieures de la carte de zonage réglementaire (V1) pour une meilleure compréhension de l'évolution du zonage.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question ou précision concernant ces documents. Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

--

Charline PINARDON
SEFREN/URN
Direction Départementale des Territoires de l'Yonne

3 rue Monge BP 79 89011 AUXERRE CEDEX
Tel : +33 386484100
www.ecologie.gouv.fr

**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

Le message a été envoyé avec Mélanissimo. Ses pièces jointes sont accessibles (pour la durée définie à l'envoi) uniquement depuis l'interface de l'application.

Direction
Départementale
des Territoires
de l'Yonne

Pièces jointes:
CARTE ZONAGE - Beru V2.pdf
CARTE ZONAGE - Beru V1.pdf
Rapport modif - Carte zonage - Bérus.pdf